

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA  
J U S T I C E

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION  
PUBLIQUE

DECRET N° 80/I69 /MTJ/DGTFP/DFP/21021/15  
Portant intégration et nomination de Monsieur  
MIKOMBO Righos Patrice dans les cadres de la  
catégorie A, hiérarchie I, des Services Tech-  
niques (Industrie).

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

(/ISAS :

D.B.

(/u la constitution du 8 Juillet 1979 ;  
(/u la loi 15/62 du 3.2.62 portant statut général des  
fonctionnaires ;  
(/u le décret 2087/FP du 21.6.58 fixant le règlement sur  
la solde des fonctionnaires ;  
(/u le décret n° 60/90 du 3.3.60 fixant le statut com-  
mun des cadres de la catégorie A1 des Services Techniques ;  
(/u le décret 62/130/MF BU 9.5.62 fixant le régime des  
rémunérations des fonctionnaires ;  
(/u le décret 62/195/FP du 5.7.62 fixant la hiérarchie  
sation des diverses catégories des cadres ;  
(/u le décret 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories  
et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.62  
portant statut général des fonctionnaires ;  
(/u le décret 62/198/FP du 5.7.62 relatif à la nomination  
et à la révocation des fonctionnaires des catégories A1 ;  
(/u le décret 63/81/FP.BE du 26.3.63 fixant les condi-  
tions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que  
doivent subir les fonctionnaires stagiaires notamment en ses  
articles 7 et 8 ;  
(/u le décret 67/50/FP.BE du 21.2.67 réglementant la  
prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaire  
relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de  
carrière et reclassements ;  
(/u le décret 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et rempla-  
çant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.62 fixant  
les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;  
(/u le décret 79/154 du 4.4.79 portant nomination du  
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;  
(/u le décret 79/155 du 4.4.79 portant nomination des  
Membres du Conseil des Ministres ;  
(/u la lettre n° 1510/MTT du 9.11.79 du Directeur de  
Cabinet du Ministère de l'Industrie et du Tourisme, transmettant  
le dossier de candidature constitué par l'intéressé ;  
(/u le décret n° 79/706 du 30 Décembre 1979 portant  
modification des Membres du Conseil des Ministres ;

D.C.F.

S.G.F.

DECRETE :

.../...

ARTICLE 1er : En application des dispositions du décret 60/90 du 3.3.60 sus-  
visé Monsieur MIKOMBO Righos Patrice, né le 21 Avril 1948 à Mbimbo (Epena), ti-  
tulaire du Diplôme d'Ingénieur Agro-industriel de Sucre obtenu à l'Institut  
Supérieur Polytechnique José Antonio Echeverria (Cuba), est intégré dans les  
cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Industrie) et  
nommé au grade d'Ingénieur stagiaire, indice 710.

ARTICLE 2 : l'Intéressé est mis à la disposition du Ministère de l'Industrie et  
du Tourisme.

ARTICLE 3 : Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective  
de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au JORPC et com-  
munié partout où besoin sera.

Brazzaville, le 14 Avril 1990

Par le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Industrie et  
du Tourisme,

Jean I T A D I

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.

Le Ministre du Travail et de  
la Justice, Garde des Sceaux,

Le Ministre des Finances,

Victor TAMBA-TAMBA.

Henri L O P E S.

AMPLIATIONS :

JORPC	1
DGTFF/DFP	3
DGTFF/BST	1
D.B.	3
D.C.F.	1
MINI. IND/TOURISME	1
DGIT	2
DOSSIER	3
INTERESSE	1
SGCM/BC	2